



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gironde

Commune : Pessac

Autres communes :

R500

Appellation : Cité Frugès

Monument(s)

Appellation : Cité Frugès

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 21/02/2022

Étendue de la protection : Inscription en totalité du 9 rue Le Corbusier et de sa parcelle

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gironde

Commune : Pessac

Autres communes :

R500

Appellation : Cité Frugès

Monument(s)

Appellation : Cité Frugès

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 21/02/2022

Étendue de la protection : inscription en totalité du 23 rue Le Corbusier et de sa parcelle

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gironde

Commune : Pessac

Autres communes :

R500

Appellation : Cité Frugès

Monument(s)

Appellation : Cité Frugès

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 21/02/2022

Étendue de la protection : inscription en totalité du 24 rue Le Corbusier et de sa parcelle

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gironde

Commune : Pessac

Autres communes :

R500

Appellation : Cité Frugès

Monument(s)

Appellation : Cité Frugès

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 21/02/2022

Étendue de la protection : inscription en totalité du 25 rue Le Corbusier et de sa parcelle

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gironde

Commune : Pessac

Autres communes :

R500

Appellation : Cité Frugès

Monument(s)

Appellation : Cité Frugès

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 21/02/2022

Étendue de la protection : inscription en totalité du 1 rue des Arcades et de sa parcelle

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gironde

Commune : Pessac

Autres communes :

R500

Appellation : Cité Frugès

Monument(s)

Appellation : Cité Frugès

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 21/02/2022

Étendue de la protection : inscription en totalité du 2 rue des Arcades et de sa parcelle

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gironde

Commune : Pessac

Autres communes :

R500

Appellation : Cité Frugès

Monument(s)

Appellation : Cité Frugès

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 21/02/2022

Étendue de la protection : inscription en totalité du 11 rue des Arcades et de sa parcelle

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gironde

Commune : Pessac

Autres communes :

R500

Appellation : Cité Frugès

Monument(s)

Appellation : Cité Frugès

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 21/02/2022

Étendue de la protection : inscription en totalité du 21 rue Xavier Arnozan et de sa parcelle

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gironde

Commune : Pessac

Autres communes :

R500

Appellation : Cité Frugès

Monument(s)

Appellation : Cité Frugès

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 21/02/2022

Étendue de la protection : inscription en totalité du 26 rue Henry Frugès et de sa parcelle

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.